

Résumé

Séance d'information : Réaménagement de l'intersection de la rue Bellefeuille et du boulevard de la Commune.

26 septembre 2025

Salle Michel-Matteau, Centre de services aux citoyens - Ouest

Présences

Nom	Poste	Rôle
Benjamin Brochu-LeCouffe	Conseiller en participation publique	Animateur
Sébastien Rhéaume	Directeur du Génie	Présentateur
Sébastien Hallé	Coordonnateur de projet CIMA+	Présentateur
Dominic Thibeault	Directeur général adjoint par intérim - Planification et développement	Observateur
Marie-Ève Giguère	Ingénieure, chargée de projet	Observatrice
Clyde Crevier	Coordonnateur - Mobilité durable et circulation	Observateur
Frédéric Malenfant	Chef de service - Grands projets et portefeuille immobilier	Observateur
Dany Carpentier	Conseiller municipal du district de la Vérendrye	Observateur

Nombre de personnes participantes :

- En personne : 4
- En virtuel : 2

Mise en contexte

Le projet de réaménagement de l'intersection Bellefeuille / de la Commune découle d'un besoin prioritaire de réfection des infrastructures souterraines, notamment les conduites d'égout et d'eau potable, qui sont arrivées en fin de vie. Ces travaux sont essentiels pour assurer la continuité et la qualité des services municipaux dans ce secteur.

Cette intervention représente également une opportunité stratégique pour améliorer la sécurité routière dans un secteur reconnu pour ses enjeux importants. Selon le Plan d'intervention en sécurité routière, ce secteur se classe :

- 65e parmi les emplacements où l'on retrouve le plus d'accidents ;
- 18e pour le nombre de blessés.

Les analyses ont mis en lumière plusieurs problématiques :

- Une configuration atypique et complexe de l'intersection ;
- Des vitesses pratiquées élevées (jusqu'à 67 km/h) ;
- Des aménagements piétonniers inadéquats ;
- Une gestion des accès et du stationnement peu encadrée.

Afin d'informer la population, la Ville a décidé d'organiser une séance d'information. Celle-ci avait pour objectif de présenter le projet et de répondre aux questions des participants.

Afin d'informer les propriétaires et commerces impactés par les travaux, une communication écrite a été envoyée par la poste. Un appel téléphonique a également été effectué avec les personnes qui n'avaient pas validé leur inscription à la séance.

Finalement, une [page web](#) sur le site internet de la ville a été créée afin de permettre l'inscription et d'offrir davantage de renseignements sur la démarche.

Synthèse de la présentation

La séance d'information a permis de présenter les éléments suivants :

- La mise en contexte des travaux ;
- Le portrait de la situation actuelle à l'intersection Bellefeuille / de la Commune ;
- Le concept d'aménagement retenu pour le réaménagement du secteur ;
- Les prochaines étapes avant le début des travaux.

Une période de questions d'environ trente minutes a suivi la présentation. Celle-ci a permis aux participants d'échanger sur la nature des travaux et sur le projet de réaménagement.

Les principales préoccupations soulevées ont porté sur :

- L'offre en stationnement du côté privé pour les employé.es des commerces ainsi que pour la clientèle ;
- La largeur de la chaussée, les accès aux commerces et l'impact sur le transport et les manœuvres des camions lourds ;
- Le déneigement et son impact sur la largeur de la chaussée. À ce sujet, la ville a répondu que la chaussée sera plus large que la moyenne pour ce type de rues, soit 4,1 mètres.

L'équipe de la ville en charge du projet de réaménagement rappelle son engagement à accompagner les propriétaires dans l'optimisation des espaces de stationnement pour les commerçants.

Prochaines étapes

En hiver 2026, les propriétaires et commerces impactés par les travaux seront sollicités afin d'analyser les aspects suivants :

- Le positionnement des accès et des entrées afin d'assurer une accessibilité optimale durant et après les travaux ;
- Les possibilités de verdissement, dans une optique d'amélioration du cadre de vie ;
- L'inspection de la plomberie privée, pour identifier les besoins d'intervention ou de mise aux normes ;
- L'optimisation des aires de stationnement privées, en tenant compte des usages actuels et futurs.

Pour de l'information supplémentaire sur le projet

- Visitez le site [Web municipal](#) ;
- Consultez la [présentation ou l'enregistrement de la séance d'information](#) ;

Il est également possible de communiquer avec le 311 par téléphone ou par courriel (311@v3r.net) pour discuter avec un membre de l'équipe projet.